



Comité de Quartier du Coteau

Prochaine réunion le mercredi 6 juin 2018 à 20h30, école du Coteau

Compte-rendu de la réunion de votre comité de quartier du 13 février 2018 à l'école du Coteau:

Pour la municipalité: **Robert Orusco** et Camille Viehlescazes (élus) et **Jean-Paul Notte** (chargé de mission prévention/sécurité)

- **Présentation et échanges avec les habitants :**

Un tour de présentation est réalisé et de nombreuses questions, suggestions, problèmes sont soulevés par l'ensemble des habitants.

- **Rue du Lunain** : les riverains se plaignent toujours du parking sauvage le soir et des difficultés de circulation et de sécurité. Une balade urbaine sera organisée au printemps avec des riverains, les services de la ville et des élus.
- **Fibre sur le Coteau**. Il est convenu que la municipalité demande à Orange de faire le point via une réunion spécifique.
- **Circulation, stationnement, PV sur le Coteau** : La densification du coteau et la circulation de poids lourds posent de gros problèmes de stationnement. Pour la rue du Coteau, les habitants ont exprimé leur incompréhension des PV. Mr Notte a répondu que la police nationale avait reçu des consignes. Le stationnement à cheval sur le trottoir est interdit et verbalisable et par ailleurs le stationnement en pleine voie le serait aussi ... d'où l'incompréhension des riverains qui se retrouvent dans une impasse pour garer leurs véhicules. Le bas de la rue du Coteau serait par ailleurs dangereux pour les enfants. Une réflexion sur l'ensemble de la circulation et du stationnement doit débiter (zone 30 globalement, sens uniques, protection des piétons,...). Cette réflexion globale fera l'objet d'un atelier de travail avec des personnes représentatives du quartier et la mairie.
- **Neige et végétations** : il est rappelé que chacun est responsable du déneigement du trottoir devant chez lui. Les services de la ville ont privilégié les axes principaux pour dégager la neige ; tout n'était pas possible. Des habitants auraient aimé avoir plus de dépôts de sel et de sable à disposition.
- **Sentier Defait** : **Absence de rampe dans les escaliers**. La rampe est prête ; elle doit être posée quand les conditions climatiques le permettront.
- **Eclairage du Sentier Goichères** : l'éclairage a été installé, mais ne fonctionne pas en raison d'un mauvais branchement. Il est indiqué qu'une solution sera apportée au plus vite.
- **Rue de la Pléiade** : cette rue devrait redevenir en double sens. Des habitants demandent à ce que la plateforme au niveau du pavillon en construction soit réduite. Ca fait déjà deux ans que ça dure ! (c'est fait !)
- **Désherbants** : Malgré l'utilisation de produits conformes à la législation en vigueur, les habitants souhaitent connaître leur nature et tendre vers une gestion des produits phytosanitaires comme à Arcueil. Dans le même esprit, un habitant s'inquiète de la diminution des espaces verts avec les nouveaux projets immobiliers.
- **Graffitis** : le coût de l'effacement des graffitis sur les parcelles privées ne devrait-il pas être gratuit ? En effet la charte signée par la ville pour l'obtention des 4 fleurs le stipule ainsi.
- **Entretien du terrain de la Sedif (Eaux de Paris) entre le sentier des garennes et la rue de la Citadelle** : un violent incendie, s'est déclaré dans sa partie haute le vendredi 23 juin 2017 après-midi, nécessitant en catastrophe l'intervention de la caserne des pompiers de Bourg la Reine, afin d'éviter in extrémis que l'incendie ne gagne les habitations voisines.
- **Rappel de la charte des comités de quartier**
Il a été rappelé que les comités de quartier ne devaient pas être la caisse de résonance d'un parti, d'une association, groupe politique, syndical ou religieux.

- **Projets immobiliers**

SIER HARMAND Le recours des riverains du projet à l'angle de la rue Félix Choplin et de la rue Etienne Dolet se poursuit. SIER a fait des propositions. La municipalité n'est pas au courant de ces échanges. Le projet diminue très drastiquement les espaces verts qui existent. Si un poumon vert est remplacé par des toitures en zinc, cela augmenterait notablement la température en centre-ville l'été, ce qui serait dommageable pour tous.

10 rue des Vignes Une réunion a été organisée avec le maire et des riverains. Ceux-ci ont fait part de leurs craintes en termes de hauteur, de stationnement, de circulation. C'est un programme potentiel mitoyen du projet précédent. Un projet d'habitat participatif est souhaité par des habitants du coteau. La ville a répondu : « faites-nous des propositions nous vous aiderons ».

Projet Akerys rues Gabriel Péri/ Lunain : le collectif d'habitant a perdu le procès en appel contre Akerys. La mobilisation continue contre la densification trop forte dans un quartier essentiellement pavillonnaire.

Un pourvoi en Conseil d'Etat est envisagé.

Un habitant indique que des toits végétalisés permettraient de garder un peu de la fraîcheur perdue par les projets

- **Jardin panoramique**

La SGP s'était engagée à poser une protection phonique autour du chantier de la ligne 15 pour atténuer les nuisances sonores. Pour l'instant, il n'y a rien.

La SGP s'est engagée à remettre en l'état l'espace, les citoyens devraient être conviés et faire des propositions d'aménagement.

- **Ex ZAC du Coteau** :

La ZAC du Coteau a été supprimée au conseil municipal de décembre dernier. Une parcelle qui n'appartenait pas à la ville a été achetée. Il y aurait, sur ce lieu, un appel à projet dans le cadre d'Inventons la Métropole 2.

- **Autres points à l'ordre du jour de la réunion**

Signalétique sur le coteau : suite aux propositions du comité de quartier en lien avec la ville, le territoire et le département, nous attendons un retour. Un début de traitement aurait été effectué ?

Remerciements au GOSB pour ses interventions rapides suite à l'enfoncement du trottoir 74 sentier des Frettes et aux odeurs d'hydrocarbures venant des égouts et au relais de la ville

Fête des lumières : Pour des raisons notamment de sécurité, la descente aux lanternes a été modifiée cette année en Fête des Lumières au parc Raspail avec l'envol de lanternes, une fanfare, la distribution de boissons chaudes et la convivialité le 16 décembre 2017. Manifestation fort appréciée rassemblant plus de 500 cachanais.

Chasse aux poissons : Malgré les travaux de la SGP dans le bas du jardin panoramique, il sera possible d'organiser la chasse aux poissons le dimanche 8 avril, 16 heures.



La réunion s'est terminée par un moment de convivialité autour de gâteaux au chocolat et d'un verre.

"La présentation complète de cette réunion est disponible sur le blog du comité de quartier dans la rubrique « **Présentation des réunions** ». Rendez-vous donc sur le Blog de votre comité de quartier : www.cdg-coteau-cachan.fr"

Pour contacter le comité de quartier, par courrier : 17 rue des Vignes, par email : coqcot@gmail.com

Faites nous part de vos remarques, de vos suggestions. Joindre une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom.....Prénom.....Email.....

Suggestions :